

Serie: notas sectoriales  
Fecha de realización: marzo 2004  
Páginas: 30 páginas  
@ [www.africainfomarket.org](http://www.africainfomarket.org)

## LE SECTEUR DU TRANSPORT

---

### **1. Données générales du pays**

- 1.1. Aspects physiques
- 1.2. Aspects sociaux
- 1.3. Régime politique
- 1.4. Aspects économiques

### **2. Analyse du secteur**

- 2.1. Définition du secteur
- 2.2. L'offre
  - 2.2.1. Types de produits offerts et d'entreprises présentes dans le secteur
- 2.3. Demande
  - 2.3.1. Niveau, préférences et types de consommateur
- 2.4. Commerce extérieur
  - 2.4.1. Quantités importées, produits et origines
  - 2.4.2. Quantités exportées, produits et origines
- 2.5. Distribution
- 2.6. Aspects clés dans la commercialisation
  - 2.6.1. Tarifs
  - 2.6.2. Les barrières douanières
  - 2.6.3. Etiquetage et emballage admis
  - 2.6.4. Moyens de paiement admis
  - 2.6.5. Promotion

2.6.6. Transport

### 3. Annexes

3.1. Foires

3.2. Adresses utiles

3.3. Liste des importateurs et des exportateurs

## Résumé

- En Mauritanie, ce sont surtout les véhicules automobiles et les véhicules marins qui sont exploités, les véhicules aériens sont surtout utilisés par les compagnies aériennes pour assurer les liaisons aériennes internes et externes.
- Les principales marques des véhicules présentes dans le marché sont :  
**Transport maritime** : DORIS et YAMAHA  
**Transport terrestre** : MERCEDES, TOYOTA, NISSAN, MITSUBISHI, IVECO, JEEP, DODGE, ISUZU, CATERPILAR.
- Généralement, tous les segments de la société sont atteints par l'offre de ces véhicules.
- Cette offre est moyenne par rapport à une demande assez importante en fonction des périodes: demande plus importante durant les vacances d'été.
- Les marques de véhicules préférées sont **MERCEDES** et **TOYOTA**.
- L'offre se concentre seulement au niveau des villes de Nouakchott et Nouadhibou.
- Cela oblige les consommateurs à se déplacer depuis les autres régions du pays ou les autres pays frontaliers pour se procurer ces véhicules.
- Pour la construction des embarcations, les sociétés navales mauritaniennes importent des matières premières et des équipements depuis les pays dont elles représentent les marques et qui sont: L'**Espagne**, la **France**, la **Belgique** et le **Japon**.
- Pour les véhicules automobiles, les agences de vente importent leurs véhicules depuis les pays dont les marques sont représentées.
- Les sociétés qui revendent des véhicules d'occasions de toutes marques importent leurs véhicules depuis différents pays comme la **Belgique**, l'**Allemagne**, la **France**.
- Les revendeurs de pièces de rechanges importent leurs pièces depuis les pays d'Europe comme l'**Espagne**, la **France**, l'**Italie**, l'**Allemagne**, l'**Angleterre** et aussi depuis les pays d'Asie comme le **Japon** (les pièces importées depuis ce pays sont des pièces qui ne sont pas "de marques" et coûtent près de 50% moins chères" que celles qui sont dites "de marques").
- L'exportation de véhicules marins est pratiquée seulement par la société **MIP NAVALE** qui exporte ses embarcations vers les pays de la sous région.

- Les établissements **BOUYA et FRERES** échangent aussi des pièces de rechange avec les pays frontaliers.
- La distribution de ces véhicules se fait par voie terrestre ou maritime selon la proximité du client par rapport à la société qui vend les véhicules.
- Ces sociétés n'utilisent généralement pas d'intermédiaires entre elles et leurs clients. Ce qui oblige ces derniers à se déplacer depuis les autres régions du pays ou des pays voisins pour se procurer les véhicules.
- Les moyens de paiements utilisées par les sociétés mauritaniennes pour régler leurs fournisseurs sont généralement le cash par des virements bancaires, ou par crédit variant de entre 1 mois et 3 mois.
- Avec des tarifs variables de 500.000 UM à 33.300.000 UM en fonction de la taille, les véhicules automobiles sont accessibles par les petits, moyens et grands consommateurs.
- Les tarifs de véhicules marins varient entre 1.700.000 UM et 3.200.000 UM en fonction de la taille des embarcations.
- Les taxes payées par les sociétés pour la vente de ces véhicules sont:
  - Les taxes à l'importation de matières premières pour les sociétés navales.
  - Pour les véhicules automobiles, les taxes sont de **62,82%** pour les véhicules couverts et de **45%** pour les non couverts.
- Il n'y a ni étiquetage ni emballage imposé aux sociétés exploitantes de ces véhicules à part les marques des véhicules commercialisées et les immatriculations mauritaniennes pour la circulation au niveau national.
- Les moyens de promotion les plus courants utilisés par ces sociétés sont: les panneaux publicitaires, les médias, les annuaires téléphoniques, et exceptionnellement les journaux de bord de certaines compagnies aériennes.
- Des lacunes persistent aussi dans la distribution de ces véhicules au niveau de plusieurs entreprises.

## 1.- DONNÉES GÉNÉRALES DU PAYS

### 1.1. Aspects physiques

La Mauritanie est un pays de l'Afrique de l'ouest qui s'étend de l'Océan Atlantique au désert du Sahara sur 1,03 millions de km<sup>2</sup>. Au nord, elle est limitée par le Sahara Occidental et l'Algérie, à l'est et au sud-est par le Mali, au sud par le Sénégal avec qui elle possède une frontière fluviale « le fleuve Sénégal ».

La Mauritanie a un climat désertique dans le nord du pays, un régime soudano sahélien prenant au sud où les précipitations pluviométriques sont plus importantes. Sur le littoral, le climat est plutôt « doux » à Nouakchott, les températures moyennes maximales s'élèvent à 30 ° en janvier et février, 33° à 34° de mars à juin, 32° en juillet et août, 35° à 36° en septembre, octobre et novembre et enfin 29 en décembre.

Dans le reste du pays les températures restent contrastées et variantes. La saison des pluies ou hivernage se situe aux alentours d'août et septembre.

La végétation du pays se compose de savane de steppe au sud, « des prairies » temporaires et d'oasis ailleurs.

La population : on estime qu'en 2015 avec une croissance de 3 % elle dépassera 5 millions, elle est estimée à plus de 2 570 000 habitants avec une croissance annuelle de l'ordre de 2,6 %. **La population urbaine est estimée à 67% de la population totale, et se concentre pour les trois quarts dans la capitale Nouakchott.**

Cette population est composée essentiellement de quatre groupes ethniques.

- Les halpulars peuls : éleveurs, agriculteurs, les noirs de la vallée du fleuve Sénégal.
- Les Maures composés en deux sous-groupes : arabo-berbères et noirs : ils sont essentiellement éleveurs, commerçants et agriculteurs.
- Les soninkés, également agriculteurs de la vallée (Sélibaby et Kaédi).
- Les Wolofs, habitants principalement la région du Trarza.

Les langues couramment utilisées sont l'Arabe, le Français, le Hassaniya, le Pular, le Soninké et le Wolof. **La langue officielle est l'Arabe.**

### 1.2. Aspects sociaux

#### **La population active**

La population active est de près de 85 % dans le secteur informel, le taux de chômage est estimé à plus de 20 % de la population. Le revenu moyen par habitant approche les 400 \$ US par an.

Le secteur informel représente une part importante de l'économie du pays. Essentiellement urbain, il est constitué de plus de **100 000 micro-entreprises**; secteur actif dans les activités traditionnelles ne demandant pas de personnel instruit et qualifié. Il représente, selon la Banque Mondiale (BM), 10% du PIB et 23% de la richesse nationale et emploie 60% de la population active ».

(**Source** : Diagnostic du Secteur Industriel Mauritanien « Journées Nationales de Concertation sur l'Industrie en Mauritanie », Nouakchott – Palais des Congrès les 18 et 19 septembre 2006)

### **Revenu moyen par habitant et pauvreté**

Le revenu national par habitant s'élève à 86 065 ouguiyas soit environ 400 \$ US.

Le PNB/tête qui est actuellement de 685 \$ US devrait doubler en 2010 compte tenu des revenus procurés par le pétrole, ce qui entraînera la prochaine sortie de la Mauritanie de son statut de pays de l'IDA.

La production du Champ Chinguitti a démarré en février 2006 sur la base d'une production prévisionnelle annuelle de 18,1 millions de barils pendant 9 ans au moment où le monde connaît une flambée des cours du pétrole.

L'exploitation des autres gisements offshore devrait démarrer au cours des prochaines années, dont le plus important « thiof » serait opérationnel dès 2008.

**Remarque:** La production moyenne du secteur pétrolier au 30 septembre 2006 s'est établie à 39.297 barils/j, ce qui dénote que le niveau d'exploitation demeure encore loin des prévisions initiales (75.000 barils/j), même si au mois de mars la production moyenne a atteint un niveau de plus de 66.000 barils/j.

Cette situation est due à des difficultés techniques récurrentes liées à l'enlèvement du brut.

(**Source** : « Atelier sur les Outils de Promotion du Commerce extérieur » CCIAM/PNUD, Nouakchott – CNPM, les 6, 7 et 8 juin 2006)

La pauvreté recule fortement à Nouakchott avec une baisse dans les principales zones urbaines à environ 15 %. Dans le milieu rural de la vallée du fleuve, elle est en baisse de 18 % zone dont l'activité économique est basée sur l'agro-pastorale, elle même dépendante de la pluviométrie, par ailleurs particulièrement faible.

Indicateurs	1990	1996	2000
Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour	56,6%	50,5%	46,3%
Ecart de pauvreté	15,9%	9,2%	7,9%
Part du cinquième	4,6%	5,4%	5%

le lus pauvre de la population dans la consommation nationale			
---	--	--	--

En 2000, un peu moins de la moitié de la population, soit 46,3% des mauritaniens, vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire correspondant à un dollar par jour. Ces chiffres montrent un recul de la pauvreté de dix points de pourcentage en dix ans, soit en moyenne une baisse de 1,02 point de pourcentage par an pour le taux d'incidence de la pauvreté.

Le rythme actuel est presque suffisant pour la réduction de moitié de l'incidence de la pauvreté entre 1990 et 2015 puisqu'il permet d'atteindre un taux de 31% en 2015 pour un objectif OMD de 28,25%.

En outre, l'objectif de réduction de la pauvreté fixé dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) pour 2015 (19,1%) est plus ambitieux que l'objectif OMD (28,25%)

Dans le cadre de la mise à jour du CSLP, il a été ramené même à 16,3% pour 2015.

**La pauvreté est phénomène rural** : en 2000, 61,2% des ruraux vivaient avec moins d'un dollar par jour (65,5% en 1996) alors qu'en milieu urbain, cette proportion est de 25,4% (30,1% en 1996)

Les taux de pauvreté les plus élevés sont observés en 2000 au niveau des régions du Guidimagha (78,6%), du Gorgol (76,%) et l'Assaba (65,5%) qui sont des régions agropastorales.

En revanche, les deux grandes régions minières et halieutiques du Nord, Dakhlet Nouadhibou (chef-lieu : Nouadhibou) et Tiris Zemmour (chef-lieu : Zouérate), ont enregistré en 2000 les taux les plus faibles, soit respectivement 4,2% et 16,4%.

**Remarque** : la pauvreté recule en milieu rural alors qu'elle progresse légèrement au niveau du grand centre urbain de Nouakchott, la capitale. Ce qui prouve que le taux d'incidence suit une évolution élastique et pourrait réagir plus favorablement à des programmes d'investissements s'ils étaient davantage ciblés sur les zones rurales.

(Source : Rapport sur les progrès dans la mise en œuvre des OMD en Mauritanie en 2005, PNUD avec l'appui des Agences de l'UNDG)

### 1.3. Régime politique

Pionniers du commerce en Afrique Occidentale les commerçants mauritaniens, en intrépides caravaniers, exportateurs de gomme, d'animaux, de peaux et d'or, ont servis de relais pour desservir les régions les plus reculées de Mauritanie et plus tard tout le continent africain.

Cette expérience enrichie de celle acquise au Moyen Orient où la Mauritanie était connue sous le nom de « Bilad Chinguitty » ou pays d'un million de poètes a consolidé sa double vocation, culturelle et commerciale.

Ce statut a permis à cette région de jouer un rôle clé dans le domaine des échanges, constituant ainsi une sorte de plaque tournante du commerce entre les pays de la sous région nord africaine et les anciens Empires Soudano-Sahéliens

La République Islamique de Mauritanie est indépendante depuis le 28 novembre 1960, l'Islam est la religion **du peuple et de l'Etat**.

La Constitution du 12 juillet 1991 a mis en place un régime politique de type présidentiel. Le Président est élu au suffrage universel **direct** à deux tours pour un mandat de **5 ans**. **Il est rééligible une seule fois**. Il exerce le pouvoir exécutif et préside le conseil des ministres dont le 1<sup>er</sup> ministre définit la politique du Gouvernement. Le Président de la République est M. **Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi**.

Le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir exécutif et législatif et comprend un conseil supérieur de la magistrature.

Administrativement, la Mauritanie est divisée en 13 régions, 54 Moughataa et 38 arrondissements. Les treize régions comprennent : 12 wilayas (régions) et le district de Nouakchott.

Chaque région a à sa tête un Wali (Gouverneur) et chaque Moughataa est dirigée par un Hakem (Préfet).

Les principales villes du pays sont :

- Nouakchott
- Nouadhibou
- Zouérate
- Kaédi
- Atar
- Kiffa
- Sélibaby
- Rosso
- Néma
- Boghé
- Aïoun
- Aleg.

#### **1.4. Aspects économiques**

Les recettes en millions d'UM sont de 41 574 et les dépenses de 38 081 : soit un excédent de 3 493.



Au premier semestre de 2006, les recettes fiscales se sont situées à 46,8 milliards d'UM contre 36 milliards d'UM à la même période de l'année précédente, soit un taux d'accroissement de 30%.

Quant aux dons, ils se sont établis à 18,6 milliards d'UM au premier semestre de 2006, sous effet de l'encaissement en juin d'un montant de 13 milliards d'UM au titre de l'Initiative de Réduction de la Dette Multilatérale (IRDM).

Sur la même période de l'année précédente, les dons n'ont été que de 1,13 milliards d'UM.

Ainsi les recettes totales de l'Etat dons compris auraient atteint, au premier semestre de 2006, **82 milliards d'UM**, soit une quasi stabilité par rapport à la même période de 2005 où les recettes se sont établies à 83 milliards d'UM.

Compte tenu des recettes pétrolières dont le montant budgétisé se chiffre à **41,3 milliards d'UM**, soit près de 66% de l'ensemble des recettes (hors dons), les ressources totales de l'Etat, se seraient établies à **123 milliards d'UM** au premier semestre de 2006.

Sur la même période, les dépenses publiques se sont établies à 89,8 milliards d'UM, tirées essentiellement par les dépenses en biens et services qui ont augmenté de 100% entre les deux trimestres, et les dépenses d'investissement (+38%).

Le solde global, différence entre recettes totales dons et recettes pétrolières compris et dépenses totales, a dégagé, fin juin 2006, un excédent de l'ordre de 33 milliards d'UM.

Hors recette pétrolière, le solde global se retrouverait déficitaire d'environ 8 milliards d'UM.

(Source: Point conjoncturel trimestriel édité par la DESD/MAED – N°001/Décembre 2006)

Le secteur rural participe à hauteur de ¼ du PIB mais il importe de signaler qu'il emploie 2/3 de la population active. Ce secteur présente la production agricole et l'élevage. La production agricole progresse annuellement à 21 %.

La contribution du secteur **agropastoral** à la formation du PIB a régressé ces dernières années ; elle est passée de **17,2% en 2001 à 15,4% en 2005**.

Cet apport provient essentiellement du sous-secteur de **l'élevage** qui a représenté en moyenne **13%** du PIB. La part du sous-secteur agricole s'est située quant à elle à 3% en 2005. Elle était de 4% en 2001.

### **L'apport du secteur agropastoral au budget de l'Etat est pratiquement nul.**

Les exploitations agricoles sont soumises au régime de droit commun mais les statistiques budgétaires ne mentionnent pas de recettes en provenance de ce sous-secteur.

Il est de même pour l'élevage à l'exception des droits payés sur les animaux exportés au passage des frontières.

(Source : Rapport de synthèse suite à l'Atelier de concertation nationale sur le Secteur rural « Etat des lieux et Perspectives à court et moyen terme du Secteur », Nouakchott - Palais des Congrès les 8 et 9 février 2007)

### **La pêche :**

Elle présente deux formes d'activité qui se côtoient : la pêche industrielle et la pêche artisanale.

La pêche et le fer représentent 6 % du PIB. La pêche est l'un des piliers des exportations avec 215 000 tonnes exportées et représente 44 % de la valeur totale.

La côte mauritanienne est réputée pour être une des côtes les plus poissonneuses du monde. Ce secteur est considéré par le Gouvernement comme stratégique :

- Contribue à 44% des recettes d'exportations.
- 6% du PIB.
- 21% des recettes fiscales de l'Etat.
- Crée environ 36 000 emplois directs et indirects, soit 6% de la population active.

La consommation intérieure du pays étant faible (16 000 tonnes par an), la quasi-totalité des produits halieutiques pêchés sont exportés.

(Source : MINEFI – DREE/TRÉSOR, janvier 2005)

En se basant sur les données disponibles des captures du sous-secteur de la pêche industrielle au titre des sept premiers mois de l'année 2006, la production aurait enregistré une évolution de 10,5%, s'établissant ainsi à 449.035 tonnes fin juillet 2006, contre 406.283 tonnes sur la même période de l'année précédente.

La hausse de la production enregistrée au niveau du secteur sur la période a été essentiellement tirée par celle des espèces pélagiques (13%), dont le poids représente plus de 90% des captures de la pêche industrielle.

Exprimées en valeur, les exportations sont passées de 23,8 à 25 Milliards d'UM, soit une hausse de 4,6%, essentiellement imputable à l'augmentation des exportations de crustacés (87,4 %) et à la haute valeur marchande des céphalopodes (plus 74% de la valeur des exportations) qui connaît une légère reprise (0,5%), après une chute vertigineuse de l'ordre de 19% au mois de mai 2006.

(Source: Point conjoncturel trimestriel édité par la DESD/MAED – N°001/Décembre 2006)

## L'activité minière et industrielle

Le minerai de fer fournit au pays sa première source de devises, avec 54,8 % du total des exportations.

Aujourd'hui la pêche et l'industrie minière procurent 99% des devises étrangères.

Le secteur minier qui concerne à ce jour, essentiellement l'extraction du minerai de fer par la SNIM, occupe une place de choix dans l'économie du pays:

- Contribue à 55% des recettes d'exportations.
- 12 à 15% du PIB.
- 10% des recettes fiscales de l'Etat.
- La SNIM avec ses 4000 employés (plus 2000 emplois en sous entreprise) est le 2<sup>ème</sup> employeur après la Fonction publique.
- 

(Source : MINEFI – DREE/TRÉSOR, janvier 2005)

L'activité de la SNIM, qui avait connu des conditions défavorables, entraînant une décélération du rythme de croissance de la production (de 5,1% en 2004 à 0,7% en 2005), aurait été marquée en 2006, par une reprise de la production.

En effet, au terme des sept premiers mois de 2006, la production est passée à 6,6 millions de tonnes après avoir été de 5,2 millions de tonnes à la même période en 2005, soit une augmentation de 26%. Si cette tendance se maintenait, la production se situerait à 11,3 millions de tonnes à la fin de l'année 2006 soit un accroissement de 5,2% par rapport à 2005.

Dans cette perspective d'augmentation des prix et des quantités, la valeur des exportations en fin de l'année 2006 pourrait se situer à 115,1 milliards d'UM contre 89,1 milliards en 2005, soit une progression de 29%.

Concernant les Mines de Cuivre d'Akjoujt (Guelb Oumghrein) dont la capacité de production devrait atteindre, dès 2006, 30.000 tonnes de cuivre pur et 2 tonnes d'or par an, le démarrage de l'activité a été inauguré en mars 2006.

Ainsi, le volume de production attendue au cours des quatre derniers mois de l'année serait de 10.000 tonnes de cuivre et 22.000 onces d'or.

(Source: Point conjoncturel trimestriel édité par la DESD/MAED – N°001/Décembre 2006)

Les industries manufacturières contribuent à 4,1 % avec une progression de leur valeur ajoutée de 3,94 % en un an.

Principalement orientées vers le marché intérieur, ces industries commencent à exporter une petite partie de leur production en particulier dans le domaine des pâtes

alimentaires, des biscuits, du lait, des eaux minérales, du sel iodé, des allumettes, des emballages et du ciment.

En dehors du secteur minier et de celui de la pêche tournés vers l'exportation, la Mauritanie est faiblement industrialisée avec 41 petites unités en activité.

L'industrie manufacturière mauritanienne est confrontée à un environnement très difficile : **étroitesse du marché local**, faible pouvoir d'achat des consommateurs, dépendance quasi totale des matières premières et des produits semi-finis qui doivent être importés, concurrence des produits étrangers qui bénéficient de l'ouverture du marché avec la libéralisation du commerce extérieur, coûts élevés de l'énergie et du loyer de l'argent...

Les équipements sont souvent anciens et les technologies utilisées ainsi que la faible qualification de la main d'oeuvre ne permettent pas, à quelques exceptions près, de bonnes performances. L'industrie de transformation, contrôlée en grande majorité par le secteur privé, ne représente que 3 % du PIB. Elle employait en 2 000, 1292 salariés et la valeur de sa production était de l'ordre de 40 millions d'euros.

### Les secteurs porteurs

Ainsi la croissance depuis 1998 repose à 80% sur le dynamisme des services : transport et télécommunications (+13.8% en 2002), le commerce et la restauration (+3.8%), et les administrations publiques (+7.8%). Le BTP contribue également largement à la croissance (+13%).

L'agro-alimentaire occupe désormais la première place des entreprises manufacturières pour le nombre d'unités, le volume des investissements, les emplois créés, la production et la valeur ajoutée. La valeur ajoutée générée par ce secteur représente 34% de la valeur ajoutée nationale.

Les investissements dans ce domaine sont aussi très conséquents (ils représentent 37% des investissements industriels).

A noter que la fin des préférences commerciales non réciproques imposée par l'OMC (1<sup>er</sup> janvier 2008) aboutira aux nouveaux **Accords de Partenariat Economique (APE)**, et donc à l'ouverture progressive du marché mauritanien aux produits de l'UE.

(Source : MINEFI – DREE/TRÉSOR, janvier 2005)

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les principaux partenaires de la Mauritanie :

Les principaux clients de la Mauritanie	% des exportations de la Mauritanie
La France	19,4 %
Italie	14,7 %
Allemagne	12,2 %
Espagne	11,7 %
Japon	11,4 %
Belgique	7,3 %

## Les principaux fournisseurs de la Mauritanie

Fournisseurs	% importations de la Mauritanie
France	40,0 %
USA	8,7 %
Allemagne	8,2 %
Algérie	8,2 %
Espagne	7,9 %
Japon	6,8 %

## La Situation de la balance des paiements et l'endettement

Le déficit de la balance des paiements a atteint 2,9 milliards d'ouguiyas.

En 2005, les exportations se sont chiffrées à 604.1 millions US\$ et les importations (FOB) à 1384.4 millions US\$, soit une balance commerciale déficitaire de (-783.3 millions US\$).

Pour la même période les recettes (dons inclus) ont atteint 131.3 millions US\$ contre 166.1 millions US\$ pour les dépenses, soit un déficit de 34.8 millions US\$, selon les statistiques de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM)

(Source : [www.bcm.mr](http://www.bcm.mr) , 2005)

Les réserves en devises de la Mauritanie couvrent 5,8 mois d'importations.

La Mauritanie a une dette extérieure de plus de 2 milliards de \$ US. La charge annuelle de son remboursement représente 1/3 de la valeur de ses exportations.

## Les objectifs de la Mauritanie pour l'an 2015

Sortir de la spirale de l'endettement qui entraîne des charges annuelles de remboursement de plus en plus lourdes (plus de 100 millions de \$ US par an) et condamne toute possibilité d'investissement et donc d'amélioration du revenu du citoyen.

Mettre en œuvre une politique à long terme de lutte contre la pauvreté en portant ses efforts principaux sur le développement du capital humain du pays avec pour objectifs la création d'emploi et l'accroissement du niveau de vie de la population.

Un Mauritanien sur deux vit sous le seuil de la pauvreté avec moins de 1 \$ US par jour.

L'objectif est de réduire la pauvreté à 17 % de la population totale en 2015.

L'un des moyens permettant d'atteindre ce dit objectif est : l'allégement de la dette extérieure.

Le plan mis au point avec l'aide de la Banque Mondiale et des pays créanciers de la Mauritanie propose un allègement important de sa dette extérieure, chaque \$ US de dette annulée devant être systématiquement investi dans le pays pour favoriser le développement économique du pays et la lutte contre la pauvreté. Une période probatoire a été fixée entre 1999 et 2002, avec des allègements partiels de la dette. A partir de 2002, ce sont 1,1 milliard de dollars de la dette qui seront annulés et réinvestis dans le programme de lutte contre la pauvreté. L'objectif est d'atteindre en 2004 une croissance annuelle de 6 %.

### Les objectifs à l'horizon 2010

- Ramener l'incidence de la pauvreté à moins de 35% en 2010
- Ramener l'incidence de la pauvreté respectivement en milieu rural à moins de 45% et en milieu urbain à moins de 15% en 2010
- Assurer un taux annuel moyen de croissance de plus de 10% sur la période
- Assurer un accès universel à une éducation de base
- Ramener le taux d'analphabétisme chez les adultes âgés de plus de 15 ans à moins de 20%
- Porter le taux de couverture en soins de santé primaire dans un rayon de 5km à 90%
- Ramener le TMI (Taux de Mortalité Infantile, mois de 12 mois), le TMIJ (Taux de Mortalité Infanto-Juvenile, moins de 5 ans) et le TMM (Taux de Mortalité Maternelle) respectivement à moins de 60‰, 70‰ et 400 pour 100.000
- Porter le taux d'accès à une eau potable à partir d'un robinet intérieur à 50%.

### Les objectifs à long terme

- Ramener l'incidence de la pauvreté à moins de 25% en 2015 ;
- Ramener l'incidence de la pauvreté en milieu rural à moins de 35% ;
- Porter le PIB par tête d'habitant à 2.000 dollars ;
- Assurer un accès universel à une éducation de base de qualité d'une durée minimale de 9 ans ;
- Ramener le taux d'analphabétisme chez les adultes âgés de plus de quinze ans à moins de 15% ;
- Assurer un accès universel aux soins de santé primaire dans un rayon de 5km ;
- Ramener le TMI à moins de 40‰, le TMIJ à moins de 55‰ et le TMM à moins de 300 pour 100.000 ;
- Porter le taux d'accès à une eau potable à partir d'un robinet intérieur à 90% ;
- Eliminer les disparités entre garçons et filles au niveau de l'éducation.

(Source : « Atelier sur les Outils de Promotion du Commerce extérieur »  
CCIAM/PNUD, Nouakchott – CNPM, les 6, 7 et 8 juin 2006)

### **Le programme de lutte contre la pauvreté :**

1. L'accélération de la croissance économique : favoriser les investissements y compris ceux venant de l'étranger.
2. L'ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres. Dans les zones rurales, mettre en place des approches intègres particulièrement dans les domaines de l'élevage des cultures vivrières et sahéliennes avec la participation des communautés locales.
3. Intégrer les populations des quartiers périphériques en permettant aux centres urbains de jouer leurs rôles de pôles régionaux de développement.
4. Le développement des ressources humaines :
5. Rétablir l'adéquation de la formation des jeunes avec les besoins de l'économie.
6. Aider et former sur le tas les initiateurs des microprojets.

La pleine participation la population à la définition des actions : de la concertation avec la société civile dépendra de la réussite du programme.

### **Axes du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)**

1. Accélération de la croissance
2. Ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres
3. Développement des RH et de l'accès aux services de base
4. Renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance

### **Pauvreté et accès aux services de base :**

- La pauvreté : est en diminution (51% en 2000 et 46,7% en 2004)
- Éducation : certains progrès en matière d'accès, mais dégradation de la rétention, de la qualité...
- Santé : couverture sanitaire d'environ 67% dans un rayon de 5 km, mais les niveaux de mortalité sont restés élevés
- Amélioration de l'accès à l'eau potable (l'utilisation de robinet intérieur est passée de 15% en 2000 à 18,5% en 2004)

### **Priorités du CSLP**

- **4 domaines** prioritaires : l'éducation, la santé, l'hydraulique et les infrastructures (transport, énergie, télécommunications, etc.)
- **2 zones** prioritaires : le milieu rural aride et les quartiers précaires
- **2 actions transversales** prioritaires : (SNAT) intégrant une vision prospective et l'adoption du Plan d'Action Nationale pour l'Environnement et le Développement Durable (PANE)

- **1 méthode de travail prioritaire** : la mise en œuvre concertée, coordonnée et suivie du CSLP

(Source : « Atelier sur les Outils de Promotion du Commerce extérieur »  
CCIAM/PNUD, Nouakchott – CNPM, les 6, 7 et 8 juin 2006)

## 2.- ANALYSE DU SECTEUR

Le secteur Transport mauritanien est essentiellement composé de trois sous secteurs : terrestre, maritime et aérien. A part la MAPAM et Mip Navale qui fabriquent et commercialisent des véhicules navals, il n'existe pas d'entreprises de fabrication de véhicules de transport. Par conséquent, pour ce qui est du transport terrestre, toutes les marques de voitures présentes (Toyota, Doris, Yamaha...) sont importées principalement de la France et du Japon. Ces dernières sont destinées à tous les types de clients, des particuliers aux organismes étrangers en passant par les entités publiques. L'offre, principalement concentrée à Nouakchott et à Nouadhibou, est assurée par les nombreuses entreprises dont certains fournissent aussi bien des véhicules que des pièces de rechange alors que des revendeurs se chargent de la distribution.

### 2.1. Définition du secteur

Les composantes du secteur sont : le transport aérien, le transport maritime et le transport terrestre.

#### Le transport aérien

Dans ce secteur, il s'agit surtout de compagnies aériennes qui assurent les liaisons entre la Mauritanie et les différents pays du monde.

Parmi les compagnies présentes en Mauritanie nous avons :

- **AIR MAURITANIE** : C'est la compagnie nationale aérienne.
- **Royale air Maroc** : C'est une compagnie aérienne marocaine.
- **Tunis Air** : C'est une compagnie aérienne tunisienne.
- **Régionale Air** : Compagnie aérienne privée qui pratique en générale l'évacuation de malades vers d'autres pays.
- **Air Sénégal International** : C'est une compagnie aérienne sénégalaise.
- **ASECNA** : Autorité de régulation aérienne qui appartient aux Etats africains et le Madagascar. Il s'agit en vérité de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et Madagascar, établissement public doté de la personnalité morale et jouissant



de l'autonomie financière. Il compte au moins 18 Etats africains plus la France qui est un membre fondateur.

- **CMTA:** C'est une compagnie privée mauritanienne qui dessert les lignes internes.
- **AIR FRANCE:** compagnie aérienne française.
- **AIR ALGERIE:** compagnie aérienne algérienne.
- **TUNIS AIR:** compagnie aérienne tunisienne.

### Le transport maritime

Le secteur de la pêche constitue l'une des premières sources de rentrée de devises en Mauritanie, mais l'exploitation de véhicules liés à cette activité n'est pas très importante.

Les seules sociétés qui fabriquent et commercialisent des véhicules navals en Mauritanie sont la MAPAM et la MIP Navale.

#### - **La BAPAM**

La **BAPAM SA** est une société anonyme qui fabrique des embarcations de pêche, en partenariat avec des chantiers navals en **France**, en **Belgique** et au **Maroc**. C'est une petite et moyenne entreprise située sur la route de l'aéroport à la zone industrielle numéro 21, Nouakchott.

#### - **La MIP-NAVALE**

La **MIP NAVALE** est une société qui fabrique des embarcations de pêche. Elle est agréée par la société japonaise **YAMAHA** qui lui fournit les moules des embarcations.

Elle fait partie du groupe **MIP (La Mauritanienne des Industries de Pêche)** qui est une société anonyme.

Tout comme la **MIP NAVALE**, la **MIP** est une grande entreprise qui se trouve à la plage des pêcheurs, à Nouakchott.

### Le transport terrestre

#### - **Les Cycles et Motocycles.**

Les cycles et motocycles ne sont pas exploités en très grande quantité en Mauritanie. Ils sont le plus souvent exploités par des particuliers ou des supermarchés de la place à cause d'une demande pas assez importante. Les véhicules automobiles représentent la plus grande exploitation du secteur.

#### - **Les Véhicules Automobiles.**

L'âge des véhicules automobiles exploités en Mauritanie n'est pas limitée.

Ces véhicules automobiles sont exploités par les sociétés représentatrices de marques et qui revendent ces marques de véhicules, directement importés de chez leur fabricant :

Parmi les sociétés présentes, il y a :

- **La SOMAREM (Société Mauritanienne Représentative de Mercedes)**

La **SOMAREM** est une société à responsabilité limitée. C'est une moyenne entreprise située au 45.avenue du président Bourguiba, carrefour de l'aéroport national, Ksar, Nouakchott.

Elle est la seule société représentative exclusive de la marque **MERCEDES, CHRYSLER, JEEP, DODJGE.**

- **La SO.DIA (Société de Distribution Automobile)**

La **SO.DIA** est une société anonyme.

C'est une entreprise moyenne située au **PK7** sur la route de Rosso (une ville de la Mauritanie), zone de la centrale thermique, Nouakcote.

Elle est la seule société représentative de la marque **MITSUBISHI** en Mauritanie.

Son offre couvre une grande gamme de véhicules allant des légères aux Puch-Up, la **SODIA** exporte ses produits vers le Sénégal.

Elle offre sa distribution, à partir du siège de Nouakchott et par la représentation à Nouadhibou. Par fois elle passe ses produits par voie terrestre sensiblement à 40% des cas.

- **TOYOTA MAURITANIE :**

Société représentante de la marque **TOYOTA** en Mauritanie.

Elle est située au Ksar sur la route de l'aéroport.

- **SERA MAURITANIE (Société d'Équipement et de Représentation Automobile)**

La **SERA MAURITANIE** est une Société Anonyme, elle est la seule société représentatrice des marques **RENAULT, RENAULT TRUCKS, ISUZU.**

C'est une grande entreprise située sur la route de la plage après l'hôpital national, Nouakchott.

Elle importe des véhicules de toutes marques Automobiles et des pièces détachées, Renault, camions, isuzu depuis la France

Cette société répond aux choix des gammes préférées, comme Mégane, Lajoinie, Kilios et Kandjou.

Elle fait son commerce extérieur à toutes les gammes venant de France. Elle importe des quantités par centaines de toute gamme confondue/an.

- **CNA (Comptoir National d'Automobile)**

C'est la seule société représentative de la marque **PEUGEOT** en Mauritanie.  
Cette société est en reconstruction.

- **Les Etablissements Al TAWFIK**

Les **établissements Al TAWFIK** sont une Société à Responsabilité Limitée.  
Elle est la représentante de la marque **IVECO** en Mauritanie.  
C'est une petite entreprise située à l'Ilot-B lot 08, Nouakchott. 41/100 Tavrigh Zeina  
secteur Médina.

- **La SDPA équipement (Société de Développement Agricole).**

**La SDPA équipement** est une petite et moyenne entreprise.  
C'est une société à responsabilité limitée qui développe et équipe des véhicules agricoles.

Ses bureaux sont localisés à Nouakchott derrière l'hôpital national.

Sur ce marché, il y a aussi les revendeurs de véhicules d'occasions de toutes marques qui importent en Mauritanie des véhicules de plusieurs années.  
Parmi ceux-ci on peut citer:

- **EURO-CASION**

La société **EURO-CASION** est une société de personnes qui offre des véhicules ayant circulé pendant **2 à 8 ans**.

C'est une petite entreprise située à Tavrigh Zeina.

Ces importateurs détiennent une grande partie du marché des véhicules automobiles étant donné qu'ils offrent des véhicules bon marché aux consommateurs locaux.

A-côté de ces concessionnaires et de ces importateurs de véhicules, nous avons les vendeurs de pièces détachées.

- **Les pièces détachées**

Les exploitations de pièces détachées sont gérées par :

- Les concessionnaires de marques qui vendent ainsi les pièces détachées des marques de véhicules automobiles qu'ils vendent.
- Les revendeurs de pièces détachées de toutes marques qui sont assez nombreux sur le marché mauritanien. On peut citer entre autres le cas des **Etablissements BOUYA et FRERES** qui est l'une des plus grandes sociétés de la place qui commercialise les pièces de rechanges.

Les **établissements BOUYA et FRERES** sont une société de personne.  
C'est une petite et moyenne entreprise située au Ksar dans le marché des pièces détachées.

## 2.2. L'offre

Les marques des véhicules offerts par les entreprises en fonction des secteurs sont les suivantes :

- **Transport maritime** : DORIS et YAMAHA
- **Transport terrestre** : MERCEDES, TOYOTA, NISSAN, MITSUBISHI, IVECO, JEEP, DODGE, ISUZU, CATERPILAR.

Cette offre varie de 20 à 500 unités de véhicules automobiles par an et par entreprise, et une embarcation en moyenne par semaine pour les véhicules marins.

L'offre de ces véhicules et des pièces de rechange est concentrée à Nouakchott et à Nouadhibou, cependant les agences de la **MIP NAVALE**, d'**EURO-CASION** et des **ETABLISSEMENTS BOUYA et FRERES** traitent également avec les autres pays de la sous région.

### 2.2.1. Types de produits offerts et d'entreprises présentes dans le secteur (origine, localisation, etc.)

#### Le transport maritime

##### **La BAPAM SA**

**La BAPAM SA** offre des embarcations de pêche fabriquées en aluminium (30 tôles pour fabriquer un bateau).

Cette offre est minimum.

Les embarcations offertes sont de plusieurs sortes.

- Les 08m/forme V
- Les 10m/forme V
- Les 12m/forme V

Ces embarcations sont offertes aux associations de pêcheurs à Nouakchott.

La marque offerte ou plutôt le plan agréé offert par la BAPAM SA, est : DORIS.

### **La MIP NAVALE**

La **MIP NAVALE** offre des embarcations de pêche fabriquées en polyester

Cette société offre environ une embarcation par semaine.

Elle offre deux types d'embarcations de même longueur et de même largeur :

- Les BLC 40 Pieds de longueur et 2m de largeur.

Ces embarcations diffèrent par la hauteur:

En effet, la hauteur nominale du premier modèle est de 1m; le deuxième modèle a 25 cm de plus que le premier.

Ces embarcations sont offertes aux projets de l'Etat et des particuliers ainsi qu'aux entreprises.

Elles sont offertes à Nouakchott, Nouadhibou, le long de la côte mauritanienne et aussi dans les pays frontaliers de la sous-région comme le Sénégal, le Mali, etc. La marque offerte par cette société est YAMAHA.

### **Le transport terrestre**

Différentes marques, différents types de véhicules sont offerts sur le marché mauritanien par plusieurs types d'entreprises plus ou moins représentantes (concessionnaires) de ces marques ou types de véhicules ainsi on a :

#### **La Compagnie Générale d'Automobile (CGA)**

Les produits offerts par la CGA sont :

- Les véhicules.
- Les pièces de rechange.

Elle offre 300 à 500 véhicules par an

La marque des véhicules offerts est : NISSAN

Les gammes de véhicules offerts sont :

- Voitures de tourisme.
- Véhicules tout terrain.
- Les camions à tonnage moyen.

Ces véhicules sont offerts :

- A l'Administration publique (Etat).
- Au publique.

Ils sont offerts par la société seulement au niveau de Nouakchott.

Informations fournies par la CGA.

### **La Société Mauritanienne Représentante de Mercedes (SOMAREM)**

La SOMAREM offre des véhicules et des pièces de rechange :

Elle offre 30 à 40 unités de véhicule par an et une valeur de 200.000.000 UM de pièces de rechanges par an.

Les marques proposées sont les suivantes :

- MERCEDES.
- CHRYSLER.
- JEEP
- DODGE

Les types de véhicules offerts sont :

- Les voitures de tourisme.
- Véhicules tout terrain.
- Les camions lourds moyens tonnages.

Ces véhicules sont généralement ceux de l'Administration publique (Etat), des organismes internationaux, des ambassades et des particuliers.

Informations fournies par la SOMAREM.

### **La SDPA équipement (Société de Développement Agricole)**

La SDPA équipement offre surtout des services d'entretien et des services après-vente.

Elle propose des véhicules de marque CATERPILAR, notamment ceux-ci :

- Les Bulldozers.
- Les Camions.
- Les chargeurs.
- Les moissonneuses.

Elle entretient cinq véhicules par jour. Ces véhicules sont ceux du concessionnaire de CATERPILLAR, JAD : DELMAS Export qui est basé à Bordeaux en France.

Ensuite l'entretien de ces véhicules est assuré par la SDPA équipement qui représente donc ce concessionnaire en Mauritanie

Les établissements AL TAWFIK

Cette société offre des véhicules automobiles de marque : IVECO.  
Elle offre seulement des véhicules à lourd tonnage.

Elle offre ses véhicules seulement à Nouakchott et particulièrement :  
Aux entreprises.  
A l'administration publique.  
Aux organismes internationaux.

### **La SERA MAURITANIE**

La SERA MAURITANIE offre sur le marché mauritanien des véhicules automobiles neufs et des pièces de rechange de ces véhicules.

Les marques offertes par SERA MAURITANIE sont: RENAULT, RENAULT TRUCKS et ISUZU.

Elle offre:

- Des véhicules légers RENAULT
- Des véhicules utilitaires 4x4 et 4x2 ISUZU
- Camions RENAULT TRUCKS
- Bus et minibus RENAULT
- Fourgonnettes RENAULT

Tous ces véhicules sont offerts :

- A l'administration publique.
- Aux ambassades.
- Aux entreprises.
- Aux Organisations internationales.
- Aux particuliers.

L'offre se concentre surtout à Nouakchott et à Nouadhibou.

### **EURO-CASION**

Elle offre des véhicules d'occasion de toutes marques.

Cette société offre environ deux véhicules par jour.

Les types de véhicules offerts sont:

- Les véhicules tout terrain
- Les 4x4
- Les camionnettes
- Les véhicules légers

Elle offre ses véhicules depuis Nouakchott vers les clients qui se trouvent en Mauritanie et dans les pays de la sous région.

Les établissements BOUYA et FRERES

Ces établissements offrent des pièces détachées de toutes marques de véhicules légers, neuves.

Ils offrent des plus petites aux plus grandes pièces de rechange, des pneumatiques et des huiles (lubrifiants).

Ils offrent leurs produits au niveau de Nouakchott et de Nouadhibou où ils sont représentés.

Source: Les entreprises précitées.

### **2.3. Demande**

Cette demande est faible pour les véhicules marins. Elle est effectuée sur le long des côtes mauritaniennes et dans les pays frontaliers de la sous région.

La demande de véhicules automobiles est moyenne et est effectuée sur le territoire mauritanien et dans les pays frontaliers de la sous région. Elle est plus importante durant l'été.

Ces véhicules sont demandés par le petit, moyen et grand consommateur

#### **2.3.1. Niveau, préférences et types de consommateurs**

##### **Le transport maritime**

- **La BAPAM SA**



Les demandes en embarcations sont effectuées par les pêcheurs et sont négligeables. Cette demande se concentre surtout à Nouakchott et Nouadhibou.

- **La MIP NAVALE**

Au niveau de la **MIP NAVALE**, la demande est plus ou moins importante et varie en fonction des campagnes de pêche.

Les embarcations sont demandées au près de la **MIP NAVALE** en Mauritanie et dans une partie de la sous région.

### **Le transport terrestre**

La demande de ces véhicules est moyenne. Les consommateurs préfèrent les véhicules tout terrain, surtout ceux de marque Mercedes et Toyota. Les marques de véhicules commercialisées par les représentants de ces marques sont demandées par le consommateur moyen et par le grand consommateur.

Les véhicules commercialisés par les revendeurs de véhicules en gros sont demandés par le consommateur moyen et par le petit consommateur.

La demande de véhicules d'occasions auprès d'**EURO-CASION** est moyenne et est beaucoup plus importante durant l'été. Ces véhicules sont demandés en Mauritanie et aussi dans les pays frontaliers.

D'une manière globale, la demande se concentre le plus à Nouakchott, à Nouadhibou et accessoirement dans les autres régions.

Les véhicules **CATERPILLAR** sont demandés sur tout le territoire mauritanien, et les demandes de services au près de la **SDPA équipement** aussi.

Au niveau des établissements **BOUYA et FRERES**, la demande de pièces de rechanges est très importante et elle est effectuée par le moyen, le grand comme le petit consommateur. Tout dépend de la taille (valeur) des véhicules dont les pièces sont commercialisées.

La demande au près des établissements **BOUYA et FRERES** se concentre à Nouakchott, mais aussi dans les autres villes du pays et les pays frontaliers de la sous région qui, se voyant en rupture de stock viennent demander les pièces à Nouakchott et vis versa.

Source: Les entreprises précitées.

## 2.4. Commerce extérieur

Pour la construction des embarcations, les sociétés navales mauritaniennes importent des matières premières et des équipements depuis les pays dont les marques sont représentées par ces sociétés en Mauritanie. Les pays fournisseurs sont l'**Espagne**, la **France**, la **Belgique** et le **Japon**.

En ce qui concerne les véhicules automobiles et les pièces de rechanges, les concessionnaires importent leurs véhicules depuis les pays dont les marques sont représentées.

Les sociétés qui revendent des véhicules d'occasions et les pièces de rechanges de toutes marques importent leurs véhicules depuis différents pays comme la **Belgique**, l'**Allemagne**, la **France**, le **Japon** etc....

Seule la **MIP NAVALE** exporte ses embarcations vers les pays de la sous région. Les importations et les exportations se font la plupart du temps par voie maritime et quelques fois par voie terrestre, avec les pays frontaliers.

### 2.4.1. Quantités importées, produits et origines

- **Cas généraux** (voir Annexe)

- **Cas particuliers**

- **Transport maritime**

#### **La BAPAM SA**

Pour la fabrication de ses embarcations, la **BAPAM SA** importe des matières premières, c'est-à-dire des tôles en aluminium et des équipements, en provenance de la **France** et de la **Belgique**.

## **La MIP NAVALE**

Pour la construction de ses embarcations, la **MIP NAVALE** importe :

- De la matière première constituée de fibres de verre et de résine.
- Une peinture spéciale appelée **Jelcoat**.
- Des moteurs Gasoils ou Essences ; ces moteurs peuvent être **hors board** (détachables de l'embarcation) ou **in board** (non détachables)

Les équipements du bateau sont importés en provenance du **Japon** et les matières premières en provenance de la **France** et de l'**Espagne**.

Les produits sont importés dans des conteneurs de 20 à 40 pieds.

### • **Transport terrestre**

#### **La Compagnie Générale d'Automobile (CGA)**

300 à 500 unités de véhicules et des pièces de rechanges sont importées par année par voie maritime depuis :

- Le Japon
- La France
- L'Espagne
- L'Afrique du Sud

La **CGA** est le seul grand concessionnaire agréé de **NISSAN** qui importe cette marque : (il y a les importateurs en gros de toute sorte de marque)

#### **La Société Mauritanienne Représentante de Mercedes (SOMAREM).**

30 à 40 unités (répétitions) de véhicules et une valeur de 200.000.000 UM de pièces de rechanges sont importées par année par voie maritime depuis :

- La République Fédérale d'Allemagne (RFA).
- La France
- Les Etats Unis d'Amérique

La **SOMAREM** est le seul grand concessionnaire agréé de **MERCEDES** qui importe cette marque : (il y a les importateurs en gros de toute sorte de marque)

**La SDPA équipement** importe ses véhicules depuis la France.

#### **Les établissements AL TAWFIK**

Cette société importe environ 4 véhicules par an mais seulement sur commande. Ces véhicules sont importés en provenance de l'**Italie**.

#### **La SERA MAURITANIE**

Durant l'année **2003**, cette société a importé **53 véhicules** de toutes sortes en provenance de la **France** et **Japon**.

#### **EURO-CASION**

Cette société importe environ 10 véhicules par mois depuis:

- La Belgique
- La France
- L'Allemagne

#### **Etablissements BOUYA et FRERES**

Ils importent leurs pièces depuis :

- L'Espagne
- La France
- L'Italie
- L'Allemagne
- L'Angleterre

Ils importent comme quantité de pièces de rechanges au maximum 14 conteneurs de 20 pieds et de 40 pieds.

### **2.4.2. Quantités exportées, produits et origines**

Parmi les sociétés qui exportent des véhicules à partir de la Mauritanie on a:

- L' **EURO-CASION**

Elle exporte environ **10 à 15** véhicules par an vers les pays comme:

**Le Sénégal, le Mali, le Togo, le Bénin.**

- Celle des **établissements BOUYA et FRERES** qui exportent des pièces de rechanges dans la sous région. Cette exportation se fait plutôt comme une vente de pièces rechange à ceux qui sont en rupture de stock. Ces importations sont inestimables du fait du caractère assez variable des pièces exportées.
- Celles de la **MIP NAVALE** qui exporte ses embarcations déjà construites vers les pays de la sous région.

Sources: Douane mauritanienne et les entreprises précitées.

### **2.5. Distribution**

La distribution des véhicules se fait:

- soit au niveau des revendeurs de véhicules automobiles et de pièces de rechanges, par voie terrestre depuis leurs entrepôts vers le consommateur, à Nouakchott et à Nouadhibou,
- soit auprès des fabricants de véhicules marins, les embarcations sont distribuées par voie terrestre au niveau de Nouakchott et par voie maritime au niveau des autres villes du pays et des autres pays frontaliers.

- **Transport maritime**

#### **La BAPAM SA**

Ces embarcations sont distribuées à **Nouakchott** et à **Nouadhibou**.

La distribution se fait par voie terrestre et est assurée par la **BAPAM** elle-même ou par des intermédiaires, fournis par la **BAPAM**, qui sont en général des distributeurs de la place qui fournissent enfin les consommateurs.

#### **La MIP NAVALE**

Ces embarcations sont distribuées à **Nouakchott**, à **Nouadhibou** et aussi dans **les pays de la sous région**.

La distribution se fait par voie terrestre et est assurée par la **MIP NAVALE** elle-même ou par des intermédiaires, fournis par la **MIP NAVALE**, qui sont en général des distributeurs de la place qui fournissent enfin les consommateurs.

- **Transport terrestre**

Les véhicules sont distribués au niveau de **Nouakchott** et de **Nouadhibou** par les entreprises importatrices, à travers leurs entrepôts ou à travers des revendeurs du marché, directement vers le consommateur.

Source: Les entreprises précitées.

## **2.6. Aspects clés dans la commercialisation**

Les tarifs des véhicules sont variables, ainsi on a:

- Pour les véhicules automobiles, les tarifs qui varient en fonction du tonnage, de la puissance et de l'état du véhicule, sont de **500.000** (pour les véhicules d'occasion), **10.730.000UM** (pour les véhicules neufs) et **33.300.000UM** (pour les véhicules neufs).
- Pour les véhicules marins, les tarifs varient de **1.700.000UM** à **3.200.000UM**.

Les taxes payées par les sociétés pour la vente de ces véhicules sont:

- Les taxes à l'importation de matières premières pour les sociétés navales.
- Pour les véhicules automobiles, les taxes sont de **62,82%** pour les véhicules couverts et de **45%** pour les non couverts.

Les moyens de paiements utilisés par ces sociétés pour régler leurs fournisseurs sont généralement le cash par des virements bancaires, ou le crédit variant de entre 1 mois et 3 mois.

### 2.6.1. Tarifs

Les codes tarifaires de la flotte mauritanienne sont les suivants :

Les taxes douanières sont actuellement appliquées en Mauritanie de façon hétérogène et varient en fonction des différents postes protocoliers et constituent un handicap pour l'importateur par voie maritime. En effet, nombre de clients préfèrent passer par le port de Dakar et procèdent à l'acheminement de leur marchandise par Rosso où ils peuvent bénéficier de facilités non disponibles à Nouakchott.

Les tarifs, ils varient en fonction du cours de la monnaie par rapport à l'Euro.

Les droits et les taxes douanières sont payés aux comptes et en fonction de la puissance et des gammes des produits.

Certains produits importés ont subi un reclassement pour l'application du droit fiscal à l'importation (DFI) qui comporte toujours les 4 taux :0% ,5% ;13% ;20%

Ces 4 taux ont été donc maintenus mais les produits ont été reclassés comme il suit ci-dessus :

Biens sociaux essentiels: 0%

Biens premiers nécessité, intrants industriels, bien d'équipement et pièces détachées reconnaissables comme spécifiques: 5% ;

Produits intermédiaires: 13%

Biens de consommation finale et autres produits non repris ailleurs: 20%

Cette nouvelle classification motivée par des paramètres que le secteur des industries ne maîtrise pas, telles que les contraintes liées aux engagements pris vis-à-vis de certains de nos partenaires au développement, au soucis de compétitivité par rapport aux pressions fiscales de la sous région et aux Accords internationaux a entraîné, au niveau de certains produits, une variation des taux d'imposition.

#### **87 : Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires**

**87.01** : Tracteurs (à l'exclusion des chariots-tracteurs numéros 87.09)

**87.02** : Véhicules automobiles pour le transport de 10 personnes ou plus, inclus le chauffeur.

**87.03** : Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du type 87.02), y compris les voitures du type « Break » et les voitures de course.

**87.04** : Véhicules automobiles pour le transport des marchandises

**87.05 :** Véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que eux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions- bétonnières, voitures-balayeuses, voitures-épanduses, voitures-ateliers, voitures radiologiques par exemple)

#### **Pièces détachées des numéros 87.01 à 87.05**

**87.06 :** Châssis des véhicules automobiles équipés de leur moteur.

**87.07 :** Carrosseries des véhicules automobiles y compris les cabines.

**87.08 :** Parties et accessoires des véhicules automobiles.

**87.09 :** Chariots automobiles non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés dans les usines, les entrepôts, les ports ou les aéroports pour le transport des marchandises sur de courtes distances ; chariots-tracteurs utilisés dans les gares ; leurs parties.

**87.10 :** Chars et automobiles blindées de combat, armées ou non ; leurs parties.

#### **Cycles ou motocycles**

**87.11 :** Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars.

**87.12 :** Bicyclettes et autres cycles (y compris les triporteurs), sans moteur.

**87.13 :** Fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion.

**87.14 :** Parties et accessoires des véhicules des numéros

#### **87.11 à 87.13**

**87.15 :** Landaus, poussettes et voitures similaires pour le transport des enfants, et leurs parties.

**87.16 :** Remorque et semi-remorque pour tout véhicule ; autres véhicules non automobiles, leurs parties.

**88 :** Appareils aériens

**89 :** Appareils maritimes

- **Le transport maritime**

**La BAPAM SA**

Les tarifs varient en fonction de la taille des embarcations, ainsi on a :

- Pour les 08m/formeV : 2.200.000 UM
- Pour les 10 m /formeV : 2.700.000 UM
- Pour les 12 m /formeV : 3.200.000 UM

## **LA MIP NAVALE**

Les tarifs varient en fonction de la gamme du véhicule :

- **1.700.000** pour les petits modèles
- **1.900.000 à 2.000.000** pour les grands modèles

- **Le transport terrestre**

Les tarifs des véhicules appliqués par les exploitants de véhicules varient en fonction de la taille, de la marque de véhicule commercialisé, on a ainsi :

### **-Au niveau de la SOMAREM**

- Les camions : 90.000 EUROS l'unité
- Les véhicules tout terrain : 75.000 EUROS l'unité
- Les véhicules de tourisme : 29.000 EUROS l'unité

Pareil pour les pièces de rechange.

Ces tarifs sont les tarifs rendus ports.

### **- Au niveau des établissements AL TAWFIK**

Les tarifs des véhicules sont estimés à :

- **13.000.000 HT** pour les petites camionnettes.
- **16.000.000 TTC** pour les lourds tonnages.

### **- Au niveau d'EURO-CASION**

Les tarifs des véhicules varient de **500.000** (tonnage léger) à **4.000.000** en fonction de la puissance et de la taille des véhicules.

### **- Au niveau des établissements BOUYA et FRERES**

Les tarifs sont très variables à cause des tailles fortement variables des pièces revendues.



## 2.6.2. Les barrières douanières

Elles sont fixées en fonction des véhicules, ainsi on a :

- **Transport maritime**

Les taxes payées par la **BAPAM** et la **MIP NAVALE** sont les taxes à l'importation de matières premières qui sont comprises entre **9%** et **12%**.

- **Transport terrestre**

- Pour les véhicules couverts (les véhicules à part les camionnettes) : la taxe de douane est de **62,82%** c à d **45% plus 15% de taxe à la consommation.**
- Pour les véhicules non-couverts (les camionnettes) :

La taxe de douane est de **45%**.

Une mise à jour a été appliquée depuis le **1 janvier 2004** concernant le barème des taux minimaux de perception applicable aux véhicules d'occasion fixé comme suit:

Age/ cylindre	Inférieur à 1300 cm <sup>3</sup>	1300 cm <sup>3</sup> à 1900 cm <sup>3</sup>	Plus de 1900 cm <sup>3</sup> à 2 roues motrices	Plus de 1900 cm <sup>3</sup> à 4 roues motrices
1 an à 2 ans	300.000	450.000	600.000	650.000
2 ans à 10 ans	250.000	350.000	400.000	400.000
Plus de 10 ans	200.000	300.000	350.000	500.000

## 2.6.3. Etiquetages et emballages admis

Hormis les plaques d'immatriculations mauritaniennes à imposer sur le véhicule pour la circulation sur le territoire mauritanien et les étiquetages des marques commercialisées, il n'y a ni étiquetage ni emballage précis soumis aux exploitants sur les véhicules.

## 2.6.4. Moyens de paiement admis

- **Transport maritime**

**BAPAM SA**

Pour l'achat de ses matières premières à l'étranger, les moyens de paiement utilisés par la **BAPAM** sont le crédit ou le cash.

Pour la vente de ces embarcations, elle permet à ses clients le paiement par crédit.

### **La MIP NAVALE**

Elle règle ses fournisseurs par cash, par tranches ou par lettres de crédit de 30 à 60 jours.

Pour la vente de ses embarcations, la **MIP NAVALE** est payée par cash ou par crédit de 1 mois selon le client. Mais ces délais de paiement ne sont pas toujours respectés. Elle vend à l'administration par appel d'offre, elle est ensuite réglée par virement bancaire.

- **Transport terrestre**

L'achat de ces produits est payé cash par la **SOMAREM**, par virements bancaires, chez ses fournisseurs.

L'achat de véhicules est payé par crédit documentaire de **trois mois** par la **CGA** chez ses fournisseurs.

Les **établissements AL TAWFIK** utilisent le crédit documentaire de **trois mois** pour régler leurs fournisseurs et le cash pour la vente de leurs véhicules.

La **SERA MAURITANIE** règle ses achats de véhicules par crédit de **trois mois**.

**EURO-CASION** règle ses fournisseurs par cash.

Les **établissements BOUYA et FRERES** règlent leurs achats auprès des fournisseurs étrangers par crédit ou par cash et offrent leurs produits à leurs clients le plus souvent par crédit.

### **2.6.5. Promotion**

Les moyens de promotion généralement utilisés sont : les panneaux de publicité, la radio, l'annuaire téléphonique, les journaux locaux et exceptionnellement pour la **SERA MAURITANIE** le journal de bord d'Air Mauritanie.

### **2.6.6. Transport**

Les moyens de transport utilisés sont :

- Pour les importations en Mauritanie, la voie maritime.

- Pour la distribution au niveau national, ce sont les transports terrestres qui sont utilisés

Source: Les entreprises précitées et la douane.

### 3.- ANNEXES

#### 3.1. Foires

Pour tous ces produits étudiés, il n'y a pas de foire de présentation.

#### 3.2. Adresses utiles

<b>Banque Centrale de Mauritanie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BP 623 Nouakchott (Mauritanie) Tévragh Zeïna</li> <li>- Tel: 525 22 06</li> <li>- Fax: 525 27 59</li> </ul>
<b>Chambre du commerce, de l'industrie et de l'agriculture en Mauritanie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BP 215 Nouakchott (Mauritanie), Tévragh Zeïna. Avenue de l'indépendance</li> <li>- Tel: 525 22 14</li> </ul>
<b>Douanes (SGS)</b>	<p>1. SGS Nouakchott</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BP 5556 Nouakchott (Mauritanie)</li> <li>- Tel: 525 46 32 525 46 33</li> <li>- Fax: 525 46 31</li> <li>- Email: <a href="mailto:sgs.mauritania.lo@sgs.com">sgs.mauritania.lo@sgs.com</a></li> <li>- Site Web: <a href="http://www.sgs.com">www.sgs.com</a></li> </ul> <p>2. SGS Nouadhibou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tel/Fax: 574 52 98</li> <li>- Email: <a href="mailto:sgs.mauritania.lo@sgs.com">sgs.mauritania.lo@sgs.com</a></li> <li>- Site Web: <a href="http://www.sgs.com">www.sgs.com</a></li> </ul> <p>3. SGS Rosso</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tel/Fax: 556 94 56</li> <li>- Email: <a href="mailto:sgs.mauritania.lo@sgs.com">sgs.mauritania.lo@sgs.com</a></li> <li>Site Web: <a href="http://www.sgs.com">www.sgs.com</a></li> </ul>

<b>Ministère du commerce de l'artisanat et du tourisme</b>	- BP 197 Nouakchott (Mauritanie) -Tel: 525 43 94 525 43 95 525 43 96 - Fax: 525 31 14
<b>Ministère de l'équipement et des transports</b>	-Tel: 525 33 37 525 33 39 525 33 51

### 3.3. Liste d'importateurs et des exportateurs

<b>Bouya et Frères (vente de pièces détachées)</b>	- Nouakchott BP 40161 Nouakchott - Tel : 525 22 71 525 39 41 - Fax : 525 24 55 - Nouadhibou BP 291 Nouadhibou - Tel : 574 54 61 - Fax : 574 59 92
<b>CGA (Compagnie Générale d'Automobile) (Société représentante de la marque NISSAN en Mauritanie)</b>	45 Avenue du président Bourguiba BP 4726 Nouakchott - Tel : 525 55 72 525 02 49 525 02 50 - Fax : 525 55 07 - Email: <a href="mailto:cga@mauritel.mr">cga@mauritel.mr</a>
<b>EURO-CASION</b>	BP 1276 Nouakchott Tel: 525 60 64
<b>SDPA (Société de Développement agricole)</b>	BP 668 Nouakchott - Tel : 525 74 56 525 17 93 Fax : 525 71 55
<b>SERA MAURITANIE (Société d'Equipement et de Représentation Automobile) Représentant exclusif de la marque RENAULT en Mauritanie</b>	BP 668 Nouakchott (Mauritanie). - Tel : 529 37 49 - Fax : 529 39 61 - Email : <a href="mailto:sera@mauritel.mr">sera@mauritel.mr</a>

<p><b>SO.DIA (Société de Distribution Automobile)</b>  <b>(Société représentante de la marque MITSUBISHI en Mauritanie)</b></p>	<p>- Nouakchott  BP 4894 Nouakchott  - Tel : 525 26 06  - Fax : 525 55 90  525 85 73  525 35 55  - Email: <a href="mailto:sodia@toptechnologie.mr">sodia@toptechnologie.mr</a>  - Site Web: <a href="http://www.mitsubishi-motors.co.jp">www.mitsubishi-motors.co.jp</a>  - Nouadhibou  BP 24 Nouadhibou  - Tel : 574 59 55  - Fax : 574 59 57  - Email: <a href="mailto:sodiandb@toptechnologie.mr">sodiandb@toptechnologie.mr</a>  - Site Web: <a href="http://www.mitsubishi-motors.co.jp">www.mitsubishi-motors.co.jp</a></p>
<p><b>SOMAREM (Société Mauritanienne représentante de la marque MERCEDES)</b>  <b>Et aussi des marques : CHRYSLER , JEEP et DODGE</b></p>	<p>45 Avenue du président Bourguiba BP 546 Nouakchott  - Tel : 525 24 88  - Fax : 525 50 77  - Email: <a href="mailto:somarem@toptechnologie.mr">somarem@toptechnologie.mr</a></p>
<p><b>TOYOTA MAURITANIE</b>  (Société représentante de la marque <b>TOYOTA</b> en Mauritanie)</p>	<p><b>- Nouakchott</b>  BP 1517 Nouakchott  - Tel : 525 47 30  - Fax : 525 47 31  <b>- Nouadhibou</b>  BP 167 Nouadhibou  - Tel : 574 62 97  - Fax : 574 62 97</p>
<p><b>KANE BOCAR ELIMANE, ETS</b>  (vendeur de pièces de rechanges automobiles)</p>	<p>BP 6782, Nouakchott  - Tel: 525 34 75  - Télécopie: 525 34 75</p>
<p><b>DLILOU, ETS</b>  (vendeur de pièces de rechanges automobiles)</p>	<p>BP 743 Nouakchott  Tél: 525 60 13</p>
<p><b>MOHAMED SALECK FRERES, ETS</b>  (vendeur de pièces de rechanges automobiles)</p>	<p>BP 40065 Nouakchott  - Tél: 525 33 14</p>

	- Télécopie: 52 83 15
<b>MOULAYE ABASS, ETS</b> (vendeur de pièces de rechanges automobiles)	BP 481 Noukchott - Tél: 525 11 62 - Télécopie: 525 20 11
<b>BOURSE DE NOUAKCHOTT VILLE</b> (vente d'automobiles d'occasions)	Nouakchott, Ksar, Route de Rosso, en face de douane ville
<b>BOURSE PRINCIPALE</b> (vente d'automobiles d'occasions)	Nouakchott, Arafat, route de Rosso - Tél:525 94 03
<b>BOURSE TADAMOUN</b> (vente d'automobiles d'occasions)	BP 2676 Nouakchott, Arafat, carrefour - Tél: 529 01 82
<b>BOURSE WEVA</b> (vente d'automobiles d'occasions)	Nouakchott, Ksar, SOCOGIM PS - Tél: 525 88 90 525 18 90
<b>BOURSE DE BERLIN</b> (vente d'automobiles d'occasions)	Nouakchott, Ksar, à côté de l'ancienne centrale électrique chinoise - Tél: 525 48 54